

Des Courriers sont allés à *Rome* & en sont venus fréquemment, pendant qu'y étoit l'Ambassadeur du Roi auprès du St. Siège. On ne doute pas que leurs dépêches, quoiqu'on n'en divulgue rien, n'aient touché l'affaire du Comtat d'*Avignon*, ensuite de ce qu'en a fait entendre le Pape quant au droit de possession. Il n'est pas douteux non-plus que la suppression de l'Ordre des Jésuites, tant sollicitée par les Puissances de l'auguste Maison de Bourbon, n'ait fait aussi partie du contenu des mêmes dépêches, sur ce que peut en avoir fait comprendre le Souverain Pontife aux Ambassadeurs de ces mêmes Puissances. Enfin, il doit paroître de-là hors de doute que pareillement le Ministère Royal agit ces deux points dans ses conférences, & qu'il en paroîtra bientôt quelque résolution. Le Marquis d'Aubeterre, qui étoit Ambassadeur Extraordinaire du Roi auprès du St. Siège, & qui est arrivé de *Rome* à *Compiègne* le 23. Juillet où étoit la Cour pour lors, aura eu aussi indubitablement des entretiens avec les Ministres du Roi sur ces affaires.

En attendant, on voit de très-humbles & très-respectueuses représentations de Mr. l'Archevêque de *Paris* au Roi, sur une réunion comme fixée de 28 petits Collèges à celui de Louis-le-Grand, par des Lettres-Patentes de Sa Majesté du premier Juillet, trop longues pour être ici insérées, le tout depuis l'expulsion des Jésuites. Selon ces représentations fort étendues, les Supérieurs Majeurs d'une partie des Collèges qui se trouvent réunis, & plusieurs Corps que cette réunion intéresse, avoient déjà représenté le préjudice que portoient à leurs droits les Lettres-Patentes du 20. Août 1767 : cependant au mi-

lieu